

Olma Messen
St.Gallen AG
Splügenstrasse 12
9008 Saint-Gall
Tél. +41 71 242 20 22

**Salon de
l'hospitalité**

24 - 26 mars 2024



À compléter par Gastia

N° de commande.....

N° de stand.....

Inscription/contrat d'exposant

Prix hors taxe

Entreprise

Adresse

Pays, Code postal, Lieu

Personne-ressource

Téléphone direct

E-mail

Facturation par: E-mail à
(valable pour toutes les factures) Poste

Établir la facture au nom de: Exposant autre adresse:

.....

.....

Remise pour réservation anticipée: À la réception du contrat signé d'ici le 30 septembre 2023
et paiement dans les délais de la 1^{re} facture partielle.



Si l'événement faisant l'objet du présent contrat doit être annulé par Olma Messen St.Gallen en raison de directives des autorités ou pour toute autre raison, le présent contrat est considéré comme annulé sans remplacement. Après une telle annulation, aucune réclamation ne peut être faite par l'une ou l'autre des parties. Olma Messen St. Gallen ne prélève aucuns frais de dossier et rembourse intégralement les acomptes ou les paiements anticipés éventuellement versés.

→ Cette inscription est considérée comme une déclaration provisoire de volonté de l'exposant inscrit ci-dessus de participer au Salon de l'hospitalité. Elle devient un contrat d'exposant contraignant lorsque l'exposant a accepté la proposition de placement reçue de la direction du salon et que le contrat a été contresigné par Olma Messen St.Gallen.

1 Commande conformément à l'offre

- La commande est effectuée conformément à l'offre ci-jointe du (date)
 sans options
 avec les options

Remarque: Si la commande est passée sur la base d'une offre et que celle-ci est jointe, les points 2 et 3 suivants n'ont pas à être remplis. D'autres prestations sont décrites dans le manuel de l'exposant et peuvent être commandées via l'OSC.

2 Location de surface sans construction (Manuel de l'exposant, point 1.2)

| Dans le hall | Longueur x profondeur = surface | Prix de la surface | Prix rés. anticipée |
|---|--|---------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> 9 à 30 m ² | m x m = m ² | 225,00 CHF | 205,00 CHF/m ² |
| <input type="checkbox"/> 31 à 60 m ² | m x m = m ² | 215,00 CHF | 195,00 CHF/m ² |
| <input type="checkbox"/> à partir de 61 m ² | m x m = m ² | 205,00 CHF | 185,00 CHF/m ² |
| En extérieur | | | |
| <input type="checkbox"/> non couvert | m x m = m ² | 112,00 CHF | 102,00 CHF/m ² |
| <input type="checkbox"/> Restauration/Confiserie | m x m = m ² | 196,00 CHF | 176,00 CHF/m ² |
| Dimensions différentes pour un stand propre ou une construction personnelle | | | |
| <input type="checkbox"/> SYMA | largeur de profil suppl. | <input type="checkbox"/> + 4 cm | <input type="checkbox"/> + 6 cm <input type="checkbox"/> + 9 cm |
| <input type="checkbox"/> autre | largeur de profil suppl. | cm | |

3 Conception du stand (suppléments à la location de surface, Manuel de l'exposant, point 1.3)

Plusieurs côtés ouverts (pour 3 ou 4 côtés ouverts: surface minimum 50 m²)

- 2 côtés ouverts + 15 % 3 côtés ouverts + 20 % 4 côtés ouverts + 25 %

4 Offre de construction de stand all inclusive (détails dans le manuel de l'exposant, point 1.4)

| Type de stand meublé | Longueur x profondeur = surface | Prix/stand |
|--------------------------------------|--|-----------------------------|
| Remise pour réservation anticipée | | |
| <input type="checkbox"/> Exclusiv 18 | Stand en rangée 6 m x 3 m = 18m ² | 9 100,00 CHF 8 740,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Exclusiv 18 | Stand en coin 6 m x 3 m = 18m ² | 10 465,00 CHF 10 051,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Exclusiv 24 | Stand en rangée 8/8 m x 3/3 m = 24m ² | 12 500,00 CHF 12 020,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Exclusiv 24 | Sauf en coin 8/6 m x 3/4 m = 24m ² | 14 375,00 CHF 13 823,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Exclusiv 24 | Stand frontal 8/6 m x 3/4 m = 24m ² | 15 000,00 CHF 14 424,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Fresh 6 | Stand en rangée 3 m x 2 m = 6 m ² | 2 860,00 CHF 2 740,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Fresh 6 | Stand en coin 3 m x 2 m = 6 m ² | 3 289,00 CHF 3 151,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Fresh 9 | Stand en rangée 3 m x 3 m = 9 m ² | 4 150,00 CHF 3 970,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Fresh 9 | Stand en coin 3 m x 3 m = 9 m ² | 4 772,50 CHF 4 565,50 CHF |
| <input type="checkbox"/> Fresh 12 | Stand en rangée 4 m x 3 m = 12m ² | 5 450,00 CHF 5 210,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Fresh 12 | Stand en coin 4 m x 3 m = 12m ² | 6 267,50 CHF 5 991,50 CHF |
| <input type="checkbox"/> Comfort 12 | Stand en rangée 4 m x 3 m = 12m ² | 5 580,00 CHF 5 340,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Comfort 15 | Stand en rangée 5 m x 3 m = 15m ² | 6 900,00 CHF 6 600,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Comfort 15 | Stand en coin 5 m x 3 m = 15m ² | 7 935,00 CHF 7 590,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Comfort 18 | Stand en rangée 6 m x 3 m = 18m ² | 8 200,00 CHF 7 840,00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Comfort 18 | Stand en coin 6 m x 3 m = 18m ² | 9 430,00 CHF 9 016,00 CHF |

Type de stand non meublé (taille au choix, au moins 9 m²)

| | | |
|------------------------------------|---|---|
| <input type="checkbox"/> Comfort X | Stand en rangéem xm =m ² | Prix par m ² 402.00 CHF 382.00 CHF |
| <input type="checkbox"/> Comfort X | Stand en coinm xm =m ² | Prix par m ² 462.30 CHF 439.30 CHF |
| <input type="checkbox"/> Comfort X | Stand en rangéem xm =m ² | Prix par m ² 482.40 CHF 458.40 CHF |

5 Matériel d'exposition/Produits vendus

.....

6 Annonce préalable d'exposant conjoint (commande définitive via l'OSC ou le formulaire 2)

- Non Oui Société

7 obligatoire Forfait d'élimination des déchets (Manuel de l'exposant, point 7.2) 145,00 CHF

8 Contingent gratuit de bons pour les clients (Manuel de l'exposant, point 9.2)

- Livraison sous forme de bons imprimés (standard)
 Téléchargement sous forme de bons numériques

9 obligatoire Package de communication (Manuel de l'exposant, point 10.1) 700,00 CHF

10 obligatoire Assurance responsabilité civile (Manuel de l'exposant, point 12.1)

- non disponible disponible (joindre une copie de la police valable.)

Si un exposant ne dispose pas d'une assurance responsabilité civile valable sur le site du salon avec un montant de garantie de 5 millions de CHF, cette assurance sera automatiquement souscrite au prix de 33,00 CHF.

11 Annonce préalable pour raccordements techniques

Les raccordements techniques ci-dessous doivent obligatoirement faire l'objet d'une annonce préalable s'ils sont nécessaires. Veuillez noter qu'il s'agit uniquement d'une annonce préalable et qu'aucune commande automatique n'est déclenchée.

- Raccordement à l'eau (commande via l'OSC, Manuel de l'exposant, point 4.2)
 Points de suspension (nombre/positionnement via le pan du stand)
(vous trouverez d'autres informations sous www.olma-messen.ch/aufhaengungen)

12 Annonce préalable pour équipement de sécurité

Les installations techniques de sécurité ci-dessous doivent impérativement faire l'objet d'une annonce préalable et être autorisées par la direction du salon (voir www.olma-messen.ch/ausstellerreglement, point 4.2.2.5).

Pour ce faire, veuillez soumettre votre concept de construction de stand à la direction du salon.

Stand couvert ou à plusieurs étages

(vous trouverez d'autres informations sous www.olma-messen.ch/ausstellerreglement, Annexe_1 Pt.4)

13 Consentement

Par sa signature, l'exposant confirme accepter intégralement et sans réserve le règlement du salon¹⁾ et le manuel de l'exposant¹⁾ du Salon de l'hospitalité 2024 comme partie intégrante du présent contrat, qui ne devient valable qu'après sa signature par Olma Messen St.Gallen, en particulier le règlement concernant :

- Accueil des co-exposants, notamment la responsabilité solidaire de l'exposant et du co-exposant
- Souscription d'une assurance responsabilité civile obligatoire
- Annulation de l'inscription et résiliation du contrat par l'exposant
- Droit de révocation, de suppression et d'exclusion de la direction du salon
- Clause de non-responsabilité de l'organisateur
- Réglementation en matière de sécurité incendie et autres
- Droit de contrôle, d'injonction et d'intervention de la direction du salon
- Obligation de déclaration de l'exposant
- Pénalité et frais supplémentaires
- Conséquences de la renonciation à l'organisation par Olma Messen St. Gallen en raison de directives des autorités ou pour toute autre raison
- Respect des obligations découlant éventuellement du concept de protection de l'événement faisant l'objet du contrat
- etc.

¹⁾ Téléchargement des documents à l'adresse www.messename.ch/anmeldung

14 Juridiction compétente pour le droit applicable

Pour tout litige découlant du présent contrat, l'exposant reconnaît la compétence du tribunal de Saint-Gall. Seul le droit suisse est applicable.

Lieu, date

Saint-Gall,

.....
Signature juridiquement contraignante
de l'exposant

.....
Olma Messen St.Gallen (organisateur)

.....

.....